



## **CHAMPAGNE : UNE RÉCOLTE PROMETTEUSE ET DES MESURES POUR PRÉPARER L'AVENIR**

Après une période végétative difficile au cours de laquelle la pression du mildiou a nécessité une vigilance de tous les instants, la situation s'est rétablie grâce à un temps sec et chaud depuis plus d'un mois.

La maturation des raisins est en avance par rapport à l'an dernier. Les degrés potentiels sont élevés avec des acidités de bonne tenue laissant espérer des vins expressifs et équilibrés qui présenteront toutes les qualités requises pour séduire les consommateurs du monde entier.

La vendange commencera généralement à la mi-septembre, mais les premiers coups de sécateurs interviendront quelques jours avant dans les crus les plus précoces.

Dans un contexte économique difficile, plusieurs mesures de régulation du marché des raisins ont été prises par le Comité interprofessionnel du vin de Champagne afin, d'une part, de tenir compte de la diminution des ventes de Champagne et, d'autre part, de réduire le stock de vins en bouteilles en cours de vieillissement.

Pour la première fois, les quantités disponibles pour les maisons seront inférieures aux quantités payées aux vignerons. Ces derniers seront payés sur la base d'un rendement de 9.700 kg de raisins à l'hectare alors que les maisons ne pourront tirer en bouteilles que 8.000 kg de raisins à l'hectare (au lieu de 13 à 14.000 kg lors des vendanges précédentes).

Par ailleurs, une partie de la récolte complètera la réserve individuelle de chaque vigneron.

Ces mesures rigoureuses mais nécessaires visent à atténuer les effets de la crise mondiale sur la filière champenoise et à préparer, dans les meilleures conditions possibles, la reprise progressive des ventes de Champagne.

Epernay, le 2 septembre 2009